

CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VICH

Résumé des décisions prises lors du Conseil Général de Vich du 02 octobre 2018

➤ Adoption du Procès-Verbal du 19 juin 2018.

Le procès-verbal est accepté à la grande majorité des votants, 3 abstentions.

➤ Adoption de l'ordre du jour proposé.

L'ordre du jour modifié est accepté à la grande majorité des votants.

➤ Préavis n°1/2018-2019 - Arrêté d'imposition 2019.

L'amendement proposé par la Commission des Finances est accepté.

Le Préavis n°1/2018-2019 tel qu'amendé est adopté à la grande majorité.

➤ Nomination d'une commission pour la révision des statuts de l'ORPC.

M. Goran JOVANOVIC, M^{me} Eva SCHULTZ, M. Luigi LONGHI, M. Thomas CHO et M^{me} Carol WUERSCH sont élus par applaudissement.

➤ Nomination d'un délégué du conseil général au conseil intercommunal de l'APEC.

M^{me} Eva SCHULTZ est élue par applaudissement.

➤ Nomination d'une commission ad'hoc pour l'acceptation des statuts de l'AISE.

La commission des révisions des statuts de l'AISE est reconduite.

➤ La motion concernant la participation de notre commune de Vich au « Conseil Régional du district de Nyon ».

La Motion est transformée en postulat.

➤ Destination des jetons de présence pour la législature 2016-2021.

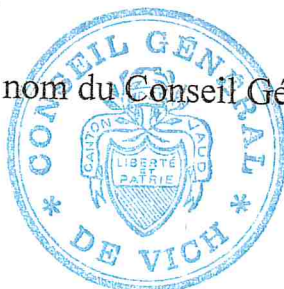
Les jetons de présences seront pour les Cartons du Cœur de Gland .

Fait à Vich, le 4 octobre 2018

Le Président
Charles de Mestral

C. de Mestral

Au nom du Conseil Général



La Secrétaire
Valérie Zeender

Valérie Zeender